



Maman épuisée et juge pour enfant

Par **SONIANNA**, le **26/10/2014** à **13:25**

Bonjour. rnrnDois-je prendre un avocat pour me protéger ?rnCela fait 2 ans qu'un juge a mis une mesure d'aemo pour ma fille et un psy. A l'époque, j'avais un travail mais j'ai, cette année, dû cesser mon travail car épuisée. rnJ'ai, après ça, eu un problème de santé (avc) et j'ai confié ma fille en internat.rnrnSuite à une pression du psychologue, et une très grande fatigue, je souhaiterais savoir s'il est possible de cesser tout ? Je suis moralement épuisée.rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **27/10/2014** à **10:18**

Bonjour,rnrnVous protéger de quoi ? de qui ?rnrnQuel âge a votre fille ? Le père s'occupe-t-il aussi de sa fille ?

Par **SONIANNA**, le **27/10/2014** à **11:19**

Bonjour et merci de bien vouloir s'occuper de mon cad.rnma fille a 13ans et oui son père s'occupe d'elle. Il en a la garde 1wk sur 2

Par **Janyal**, le **29/10/2014** à **16:21**

Bonjour Sonianna, rnrnque souhaitez vous "arrêter" ? Je n'ai pas bien compris..rnDe quelles pressions du psychologue parlez-vous ?rnrnIl faut expliquer davantage votre situation pour

avoir des reponses et des conseils.rnrnBon courage à vous,

Par **SONIANNA**, le **29/10/2014** à **16:29**

Bonjour rnPendant 2ans j ai mit mes rtt dans les rdv psy + le choc d etre mis sous un juge pour enfant. Maintenant j ai fais un avc mis ma fille en internat la recup 1 vendredi sur 2 et c est justement le rdv que tiens absolument a avoir mon enfant (pas d autre choix c est le seul jour que j ai ma fille.)rnMais j explique je la recup par les transport en commun je ne peu pas avec la valise qui ai lourde prendre d aller d un point a l autre. Epuisant.rnil impose que ma fille prenne le metro toute seule.rnca me plait pas, malgré l accord du pere.rnpuis je refuser.?rnPeut il obliger consultation 2 fois par mois ?rnMerci

Par **SONIANNA**, le **19/04/2016** à **19:51**

Bon apres 2 ans d internat, voila que ma fille souhaite vivre chez son pere.rnJe souhaite savoir si je doi absolument prendre 1 avocat.rnj accepte qu elle vive chez son pere j ai eu 1 avc trop de stresse tro . Et plu les moyen de subvenir a ses besoins.rnmais quand ca ira mieux.rnne va t on pas me refuser sa garde ?rnPour avoir dit ok.